



Synthèse de la conférence anniversaire ¹

« 35 ans de construction européenne : bilan et perspectives »

organisée à Paris, le 7 novembre 2013

LE CENTRE FRANCO-AUTRICHIEN : DE SES DEBUTS A AUJOURD'HUI

La conférence du 7 novembre dernier intervient à l'occasion du 35^{ème} anniversaire du Centre Franco-Autrichien. Le Centre conjointement par Bruno Kreisky et son bras droit, Peter Jankowitsch, et Jacques Chirac et Raymond Barre, en 1978. S'achevait alors une période d'espérance en Europe orientale (T. de Montbrial). Il ne faut pas oublier que la fondation d'un Centre pour le rapprochement en Europe a été, en 1978, une initiative assez audacieuse, car l'Europe était encore divisée en deux par le rideau de fer. Cependant, tant Bruno Kreisky que Jacques Chirac avaient une tout autre vision de l'Europe. L'Autriche et la France se sont alors unies dans leur désir de créer de nouveaux liens entre l'Est et l'Ouest de l'Europe, avec des pays qui n'avaient jamais renoncé à faire partie de la famille des peuples d'Europe et qui, comme la Hongrie ou la Pologne, n'avaient cessé d'en témoigner la volonté (P. Jankowitsch).

Le CFA portait à la sa création le nom de « Centre pour le rapprochement des pays à systèmes économiques et sociaux différents ». Grâce aux liens historiques entre la France et l'Autriche, l'idée d'un rapprochement entre ces deux pays est née, mais aussi la volonté de profiter de la connaissance qu'avait l'Autriche des pays d'Europe centrale et orientale (T. de Montbrial). Le Centre sert aujourd'hui encore d'intermédiaire entre la France et les pays d'Europe de l'Est.

Par l'organisation d'un nouveau type d'échanges avec ces pays, le CFA a contribué dans les années 1980, à la naissance de nouvelles relations avec certains pays de l'Est et a peut-être ainsi percé le premier trou dans le rideau de fer de l'époque. Après la chute du rideau de fer, les fonctions et les objectifs de du Centre se sont profondément modifiés. Répondant au désir des nouvelles démocraties d'Europe centrale de faire partie le plus rapidement possible du processus d'intégration européenne, le Centre a œuvré à faciliter leurs transitions politique et économique par une série de conférences, d'ateliers et de colloques, dans le but de leur apporter tout le savoir faire de

¹ Ce document est diffusé sous la seule responsabilité du Centre Franco-Autrichien. Il n'engage pas la responsabilité des coorganisateur et des participants.

l'intégration européenne. Avec de nombreux autres acteurs, le Centre a contribué à un processus qui a permis d'abord en 2004, puis en 2007, l'adhésion de dix pays d'Europe centrale et orientale à l'Union européenne (P. Jankowitsch). Si, depuis cet élargissement de l'Union européenne vers les pays d'Europe de l'Est et d'Europe Centrale, le CFA s'oriente désormais davantage vers les Balkans occidentaux, c'est qu'il est motivé par le fait historique que le moteur le plus fort de l'intégration européenne demeure l'aspiration à la paix et à la réconciliation entre les nations européennes. C'est donc dans cette région que le CFA poursuit sa mission européenne en multipliant depuis 2005 des conférences, des séminaires et des rencontres, dont la première cette année au Monténégro devait, une fois de plus, faire le bilan des politiques européennes dans ce pays et cette région (P. Jankowitsch).

Le CFA sert également d'intermédiaire dans le dialogue politique entre la France et l'Autriche, un dialogue non seulement porté sur nos relations bilatérales, dont la qualité s'est fortement développée depuis l'adhésion de l'Autriche à l'UE, mais aussi sur quelques unes des grandes questions de la construction européenne comme l'état de l'Europe de la défense ou le développement de l'Europe dans les différentes régions (P. Jankowitsch).

DE NOMBREUX DEFIS RESTENT A RELEVER

Le monde connaît un début de XXI^{ème} siècle particulièrement difficile, avec notamment l'échec de toutes les grandes négociations internationales lancées sur divers sujets (M. Rocard). Le projet d'un monde débarrassé de l'arme nucléaire, la possibilité d'un accord sur le réchauffement climatique, ou la nécessité de renforcer la régulation des opérations bancaires semblent de plus en plus compromis. L'humanité s'arrête-t-elle dans sa marche vers un idéal commun ? (M. Rocard) Le XXI^{ème} siècle ne témoigne pas de grands espoirs pour le Moyen-Orient. Le monde se trouve dans une période de repli. Sa dureté et le surdéveloppement des égoïsmes nationaux sapent le développement des coopérations internationales nationales dans l'Arctique par exemple. Il n'y a ni réglementation de la pêche commune, ni réglementation des navires qui y circulent (M. Rocard). L'expérience du CFA doit inspirer les générations futures. En améliorant la connaissance qu'ont les pays les uns des autres, en démontrant comment leurs histoires sont souvent partagées et que les problématiques internationales requièrent des approches communes, le CFA contribue à son échelle à approfondir la compréhension internationale et à approfondir les relations entre les peuples.

L'EUROPE ET SES ALENTOURS

LA COHESION COMME FONDEMENT DE L'ACTION EN POLITIQUE INTERNATIONALE

Jusqu'où va la cohésion entre les pays membres de l'Union européenne ? C'est l'une des questions qui se pose actuellement au sein de l'Europe. Un consensus doit être trouvé dans le cadre de la politique étrangère européenne ; il est important de voir où celui-ci est présent et dans quels domaines il est le plus fort. Après 1979, une baisse du niveau de consensus entre les pays membres s'est faite sentir aux Nations-Unies, surtout à cause de la Grèce. Ce niveau de consensus a par la suite augmenté dans les années 1990 (P. Luif). Après l'élargissement aux pays d'Europe Orientale en 2004 et 2007, le niveau de consensus de l'UE s'est à nouveau stabilisé à un niveau assez élevé.

Il y a certaines problématiques pour lesquelles ce niveau de consensus est plus ou moins élevé (par exemple en ce qui concerne la question du Proche-Orient par opposition aux questions de sécurité internationale (P. Luif). La question des droits fondamentaux fait également l'objet d'un consensus général au sein de l'UE. On observe que des pays comme l'Allemagne ou le Luxembourg, par exemple, s'associent toujours avec la majorité des pays européens. A l'inverse, certains pays comme l'Irlande ou la Grèce se sont éloignés de la majorité européenne, avant de s'y plier.

La question se pose de savoir quelle est l'adhésion des pays tiers aux choix de l'UE, lorsqu'un consensus se forme au sein de l'UE. On observe une différence entre l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Biélorussie, géographiquement éloignés de l'UE, et la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine, pays géographiquement plus proches de l'UE (P. Luif). Les premiers s'alignent moins volontiers sur l'UE que ces derniers.

L'UNION EUROPEENNE ET SES VOISINS

La question des alentours de l'Europe ne se pose que depuis 1989, car les frontières des communautés de l'époque étaient auparavant cimentées de l'extérieur. La chute du mur de Berlin a permis d'ouvrir cet espace. L'Europe a su répondre à cette situation par deux politiques bien distinctes, la politique d'élargissement et la politique de voisinage. L'adhésion des pays d'Europe centrale et orientale a été surdéterminée historiquement, mais les problématiques d'élargissement ne sont plus les mêmes aujourd'hui (P. Levy). L'élan se poursuit néanmoins aujourd'hui au profit des Balkans occidentaux.

La politique de voisinage, lancée en 2005, repose sur deux éléments : la contractualisation des relations entre l'UE et les pays partenaires avec notamment une démarche incitative en fonction des progrès et l'exercice d'une conditionnalité sur les droits de l'homme, la démocratie, l'Etat de droit, la gouvernance, ou encore la lutte contre le terrorisme (P. Levy). Un partenariat oriental a été créé en 2009, visant à créer une association politique et une intégration économique entre l'Union européenne et l'Ukraine, la Moldavie, la Géorgie, l'Arménie, la Biélorussie et l'Azerbaïdjan. Des objectifs ont été fixés concernant la conclusion de traités de libre-échange et la libéralisation du régime des visas de court séjour.

Pour considérer les perspectives à venir, il faut raisonner en fonction de différents cercles de proximité : pour certains pays, il y va de l'adhésion à l'UE avec les critères requis pour y parvenir. Pour les autres, il est aujourd'hui essentiel de consacrer une attention soutenue à la problématique de la gouvernance, de l'Etat de droit et des valeurs partagées. Il faut parvenir à raisonner en termes d'intégration, de rapprochement et de politique étrangère (P. Levy).

L'UE EN EUROPE VUE D'EUROPE CENTRALE

Selon Dominique de Villepin, l'Union européenne a accepté ses nouveaux membres trop tôt (M. Vasaryova). En fait, même les pays concernés en Europe centrale sont un peu déçus. La génération de l'élargissement espérait pouvoir enrichir et encourager l'intégration européenne. La vérité, 8 les élections tchèques en témoignent, est que les élites politiques de ces pays ont du mal à convaincre leur électeur. Des forces politiques défendant des idées marxistes-communistes se distinguent, et leur croissance n'est pas de bon augure (M. Vasaryova).

Le sommet européen à Vilnius dans quelques jours va représenter non seulement un grand pas pour l'Union européenne, mais également une décision stratégique pour l'Europe Centrale. Quel rôle laisser à l'Ukraine – un état européen – dans la construction de la paix et du progrès en Europe, compte tenu de ses relations avec la Russie ? La Commission européenne s'engage à faire en sorte que les pays d'Europe orientale cessent d'être prisonniers des résultats de la Seconde Guerre mondiale. Mais l'UE doit compter avec la diplomatie russe, qui n'hésite pas à manier le bâton, quand la carotte est insuffisante. La consolidation de l'action internationale de l'UE est indispensable à son affirmation dans un espace encore contesté. De cela dépend d'ailleurs la possibilité pour l'UE de mener des actions véritablement collectives, également dans les organisations internationales.

LA CRISE DU MODELE SOCIAL EUROPEEN

LES MODELES SOCIAUX EUROPEENS EN TEMPS DE CRISE

Il existe autant de modèles sociaux que de pays. Si on observe l'Europe d'un point de vue extérieur, néanmoins, le bien-être et les prestations sociales occupent sans doute une place centrale dans l'Union, même si de grandes différences persistent entre les différents pays membres. La ressemblance de ces différents modèles repose sur un consensus politique sur les points suivant :

- Les prestations sociales ont une valeur importante en termes de politique sociale.
- La population dans son ensemble est concernée par les questions de protection sociale contre les aléas tels que le chômage, la maladie, l'âge ou le handicap par exemple.
- La prévoyance dans les systèmes de santé, d'éducation et la conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle sont importantes.
- Le financement des Etats sociaux se fait grâce aux impôts et aux cotisations sociales, sur la base d'une participation financière solidaire, ce qui représente une part importante du PIB et du budget public.
- Enfin, il s'agit pour tous les Etats de trouver un consensus national avec le système social actuel, afin de parvenir à mettre fin aux dysfonctionnements et aux conflits qu'il peut y avoir, pour garantir la paix sociale au sein de l'UE. (E. Foglar)

Paradoxalement, ce consensus commun est remis en question alors même que ces systèmes de sécurité sociale ont fait leurs preuves, dans la mesure où ils ont freiné les conséquences sociales de la crise économique et financière en Europe.

La crise a entraîné l'échec de l'idéologie libérale et de la politique économique. Mais elle n'a pas été suivie de conséquences sur le plan politique. Au contraire, ce sont le pouvoir politique et les néolibéraux qui ont rapidement repris la mainmise sur l'opinion publique en Europe. On peut dénoncer au premier plan la politique désastreuse de ladite Troïka du FMI, de la Commission européenne et de la BCE (E. Foglar). Leur politique a conduit, dans les pays européens qui dépendent de l'aide financière solidaire des pays membres de l'UE, à une réduction massive de l'Etat social et des droits des demandeurs d'emploi ainsi que des syndicats. Ceci a débuté avec la baisse des salaires et du nombre d'employés dans le secteur public, mais aussi avec la flexibilisation du marché du travail et les entailles dans les systèmes de santé et de retraite. Ce développement démontre clairement que le modèle social européen est en danger (E. Foglar).

Les conséquences de cette crise sont alarmantes : le chômage des jeunes et le chômage de longue durée se trouvent à un niveau record ; l'emploi recule et parallèlement les emplois précaires augmentent ; la pauvreté s'accroît dans deux-tiers des pays membres de l'UE. Les inégalités au sein de la zone euro augmentent elles aussi, ce qui, d'après la Commission européenne, nuit à l'Union économique et monétaire. Les conséquences économiques dans les pays en crise comme la Grèce, l'Espagne, le Portugal ou l'Irlande, illustrent l'échec de cette politique.

L'Europe est aujourd'hui la région économique qui a le moins de croissance, avec un chômage record de vingt millions d'actifs, et elle se dirige dans le sens opposé à son objectif pour l'année 2020 (E. Foglar). Les syndicats ne sont donc plus les seuls à considérer l'Europe comme socialement injuste et économiquement en danger. L'UE ferait bien de renforcer la dimension sociale et la croissance en appliquant des mesures concrètes, par exemple l'ancrage du protocole des progrès sociaux sur le modèle de la charte des droits fondamentaux. La Commission a également renoncé à la notion de salaire minimum. Pourtant, les syndicats revendiquent non pas un salaire minimum uniforme pour toute l'Europe, mais des salaires justes dans tous les pays membres, pour mettre un terme aux bas-salaires et endiguer la pauvreté (R. Foglar).

QUE REVELE LA CRISE DU MODELE SOCIAL EUROPEEN ?

Dans le Traité de Rome, il est écrit que la Commission européenne a comme objectif d'améliorer les conditions de vie des européens. Cela concernait autrefois la conversion des sidérurgistes et des mineurs par exemple. Les partenaires sociaux étaient alors associés à toutes les prises de décision et délibéraient avec les représentants des gouvernements. Ce schéma connaît aujourd'hui une crise phénoménale.

La notion de modèle social européen, une idée de Jacques Delors, a été pilotée par l'idée centrale qui est l'idée d'un équilibre entre la construction économique et la dimension économique, la dimension sociale et le bien-être social (J.F. Trogrlic). Les Etats doivent aujourd'hui faire en sorte qu'elles marchent de paire, et que l'on ne soumette pas les questions sociales aux impératifs économiques.

La directive de 2000 sur la non-discrimination, par exemple, a imposé à tous les Etats européens de créer une institution dédiée à la lutte contre les discriminations. La concrétisation la plus forte concerne le dialogue social. Jacques Delors a joué un rôle important dans cette question, et dans les réunions, la confédération européenne des syndicats était l'interlocuteur qui a permis de mettre en place ce dispositif, avec de l'autre côté une union patronale. Le processus a abouti au protocole social de Maastricht, qui définit les conditions dans lesquelles les partenaires sociaux peuvent se saisir de divers sujets afin de négocier des éléments concernant la totalité de l'Union (J.F. Trogrlic).

Ce qui met en cause ce modèle aujourd'hui, c'est d'abord le chômage et sa persistance à un haut niveau, mais également la financiarisation de l'économie. Lorsque les objectifs sont financiers, la dimension humaine est reléguée au second plan. La mondialisation est un autre facteur qu'il ne faut pas sous-estimer. Des pays comme la Chine, l'Inde, le Brésil ou l'Afrique du Sud doivent être intégrés dans les ratios de comparaison. La masse d'ingénieurs formés au Brésil par exemple constitue une concurrence sérieuse à l'Europe. On assiste, de manière générale, à une perte de confiance dans l'Union. Le risque est que la conséquence de cette crise sociale peut très rapidement se développer sur le terrain politique, et sur le terrain du ressenti des populations.

Beaucoup d'acteurs économiques sont aujourd'hui d'avis que la réglementation constitue un handicap par rapport à l'entrée dans les marchés mondiaux et internationaux. Il faut pourtant continuer à approfondir la dimension sociale par l'harmonisation des règles européennes (J.F. Trogrlic).

UNE UNION ECONOMIQUE ET SOCIALE A CONSTRUIRE

Au temps du dumping social, que reste-t-il du modèle social européen ? Les travailleurs de pays comme la Pologne ou la Bulgarie sont traités de manière déplorable, alors même que se généralisent les délocalisations. Nous nous trouvons dans une période dangereuse, car nous voyons parallèlement ces inégalités grandir, mais aussi s'accélérer (H. Malosse). Alors qu'en 2003, 15% de la population européenne vivait en dessous du seuil de pauvreté, nous en sommes aujourd'hui à près de 18%. Certains pays s'en sortent mieux et considèrent que les autres pays n'ont qu'à les imiter. On assiste à la disparition des valeurs européennes de solidarité.

La technocratie européenne a pris le pas sur l'humain et sur l'idée européenne, et réagit froidement, avec des statistiques et des concepts idéologiques, comme le marché et la concurrence. Nous sommes dans une Europe de la concurrence et non plus dans une Europe de solidarité. Il faut s'appuyer sur l'humanisme, une valeur qui fait la différence entre l'Europe et le reste du monde. L'être humain, son développement, et la solidarité entre les personnes sont essentiels. C'est à partir de ces valeurs qu'il faut (r)établir les principes et les priorités de la politique européenne (H. Malosse).

La stratégie de Lisbonne a véhiculé le mythe que les Européens et l'Europe pouvaient s'abstenir de produire. L'économie de la connaissance a encouragé l'orientation de beaucoup d'économies européennes vers des activités non-productives. Le résultat se fait sentir aujourd'hui par l'absence de valeur ajoutée (H. Malosse). Le Comité économique et social européen (CESE) propose des pistes pour aboutir une autre Europe, baptisée solide et solidaire, pour ne pas avoir comme seul horizon le marché, les marchés financiers et le marché de consommation, mais plutôt le bien-être des Européens, et favoriser par ce biais le retour à la croissance et aux activités productrices. L'ensemble des pays européens doit parvenir à travailler sur cette trajectoire.

Le CESE va proposer un calendrier pour la convergence sociale et fiscale et tenter ainsi de reconstruire peu à peu sur des solidarités concrètes une Union européenne (H. Malosse). L'Union européenne solide et solidaire devra être fondée sur le principe d'humanisme et d'humanité. Il est capital de favoriser et revaloriser l'investissement, l'attractivité, les PME, le travail et l'apprentissage.

COMMENT REINDUSTRIALISER L'EUROPE ?

« 35 ANS DE POLITIQUE EUROPEENNE : UNE RETROSPECTIVE »

Malgré tous les problèmes que l'Euro a rencontrés jusqu'ici, il a gagné près de 20% en termes d'importance au niveau international. Le dollar le domine naturellement, mais on voit que la crise n'a pas eu d'incidence sur la crédibilité de l'Euro. Concernant la stabilité des prix, on sait que la BCE s'engage à garder le taux d'inflation en dessous de 2%. Si l'on compare la zone Euro avec les Etats-

Unis et le Japon, l'on voit que l'Euro s'est développé avec solidité. Mais l'écart avec les Etats-Unis s'est creusé ces derniers temps. (C. Raidl)

On observe parallèlement que l'Autriche s'est ouverte aux pays de l'Est et a connu une envolée de ses exportations au sein de la zone Euro. L'Euro a donc été une aubaine pour l'Autriche et a facilité ses échanges avec les autres pays membres. En Allemagne, les réformes Schröder ont touché le système des retraites, la protection contre le licenciement ou la flexibilité du travail comme aucun autre pays. Si des pays comme la France, l'Italie l'Espagne, ou le Portugal entreprenaient des réformes semblables, ils seraient capables de bien mieux supporter la concurrence.

Il y a aujourd'hui deux stratégies différentes en Europe afin d'éviter le poids grandissant de la concurrence : l'une plus orientée vers l'Allemagne avec une hausse de la compétitivité, l'autre plus orientée vers le Sud de l'Europe, en misant sur l'investissement (C. Raidl). Mais pourquoi avons-nous besoin d'une Union économique et monétaire ? Cela nous a apporté la paix et la prospérité au sein de l'Union et la mise en place d'une monnaie commune est aussi le signe d'une Europe unie (C. Raidl).

35 ANS DE CONSTRUCTION EUROPEENNE DANS LE DOMAINE INDUSTRIEL : BILAN ET PERSPECTIVES

Les facteurs d'implantation en Europe d'une économie industrielle prospèrent : un marché dynamique, un environnement compétitif, une dynamique entrepreneuriale et une volonté politique. Concernant le dynamisme du marché, l'Europe constitue le premier marché au monde et le premier acteur commercial international. Elle est aujourd'hui une zone à croissance faible et continuera à l'être dans les années à venir. L'investissement se tourne vers les marchés en croissance. Il faut trouver un équilibre entre stabilité et croissance (L. Schweitzer). En matière de compétitivité, l'Europe jouit d'une sécurité physique, financière et juridique forte, même si elle n'a pas assuré le même progrès à tous les pays membres. Au niveau des infrastructures, la zone Euro a un atout par rapport à une grande partie des pays du monde. Mais ses ressources naturelles faiblissent sans que compensation en termes de regain de dynamisme ou de créativité (L. Schweitzer) L'Europe doit mettre en avant ses atouts, au nombre desquels la qualité de ses services publics et la lutte contre la corruption. La croissance industrielle est assurée par la dynamique entrepreneuriale. La croissance des entreprises est plus difficile à financer en Europe qu'aux Etats-Unis par exemple. Le financement bancaire et le financement par les assurances sont limités par des règles. Un autre point essentiel, pour lequel l'Allemagne peut servir d'exemple, est la solidarité entre les entreprises. C'est grâce à celle-ci que les entreprises parviendront à s'imposer au niveau international (L. Schweitzer). Sur le thème de la coopération entre les entreprises et le gouvernement, on note une solidarité d'intérêts. Vu de l'extérieur, cette solidarité semble forte en Allemagne, significative en Italie ou aux Pays-Bas. En France, celle-ci est encore trop absente.

Il y a donc une volonté politique de soutenir le développement industriel au sein de l'Union. L'Europe n'est pas en passe de mener une politique industrielle efficace. Tout d'abord parce que l'administration est lourde et ses moyens limités, mais également parce que le rapport entre l'énergie dépensée et l'argent distribué est défavorable (L. Schweitzer).

LES CONDITIONS NECESSAIRES A UNE POLITIQUE EUROPEENNE COMPETITIVE

Nous avons besoin de plus de croissance. Pour d'une part parvenir à alléger le poids de la dette, et pour faciliter, d'autre part, le financement du système social. (H. Kramer) Comment y parvenir ? Pour que la politique européenne soit plus compétitive, il faut miser sur la ré-industrialisation de l'Europe.

Premièrement, l'industrie représente plus de progression en termes de productivité que les services (H. Kramer). Elle génère des coûts plus faibles que dans les domaines comme la santé, la recherche ou l'entretien. Comme les prix restent faibles, la création de valeur nominale dans l'industrie baisse par rapport à la croissance du PIB. Deuxièmement, il s'agit de réaliser la stratégie européenne de 2020 énoncée par la Commission européenne, concernant l'augmentation de la part de l'industrie dans le PIB à hauteur de 15%. Troisièmement, la relation entre l'industrie et les services n'est pas d'un caractère substitutif, mais symbiotique (H. Kramer). La moitié des effectifs dans l'industrie est occupée avec des services. Quatrièmement, l'industrie reste un secteur clé en raison de sa fonction décisive dans les domaines de la recherche et des innovations (H. Kramer).